

Mata'Utu le 11/01/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le recensement de la population des îles Wallis et Futuna pour l'année 2023 se tiendra du 24 juillet au 19 août 2023

L'Administration Supérieure communique :

Le recensement de la population des îles Wallis et Futuna pour l'année 2023 se tiendra du 24 juillet au 19 août 2023, conformément au décret n° 2023-11 du 9 janvier 2023 publié au JORF du 11 janvier courant. Il sera exécuté par l'INSEE en partenariat avec le service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE)

Cette opération est importante pour le Territoire.
En effet elle permettra de:

- déterminer la population légale de chaque circonscription administrative de Wallis et Futuna ;
- connaître les principales caractéristiques de sa population (données démographiques, niveau d'études, profession, type d'activité et d'emploi) et de son habitat (type de logement, nombre de pièces, niveau de confort);
- constituer une base d'échantillonnage des logements en vue des enquêtes statistiques effectuées ultérieurement.

Nous remercions d'ores et déjà la population du Fenua de se rendre disponible pour répondre pendant la période annoncée aux sollicitations des agents du recensement
Toutes les précisions nécessaires lui seront apportées en temps utile.

Contact presse :
Elizabeth BARKA-LAMOUR - Cheffe des services du cabinet du Préfet
+00681.82.11.03



Préfet de Wallis-et-Futuna



@Prefet986



www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

